



Élections Professionnelles 2023 Gazocean

Voici la liste des candidats officiers navigants **FOMM UGICT CGT** qui vous est proposée pour la défense d'un modèle de la profession qui soit conforme aux exigences du Pavillon et du contrat d'engagement maritime français

LISTE TITULAIRES	LISTE SUPPLEANTS
Bruneilde Strub	Aurélien Le Moal
Léo Bargain	Méric Chaillan
Fabien Lallau	Nicolas Le Prince
Aurélien Arnault	Guillaume Appere
Johnaël Bajot	Maxime Hild
Valentin Mery	Stéphane Bonnier
	Brice Peyrot

Le Comité Social Économique, CSE est composé d'élus pour 4 ans qui portent les questions des navigants relatives aux accords d'entreprise, Code du Travail et Code des transports dans le cadre du respect des droits collectifs en vigueur. Ils siègent dans les commissions ad hoc du type prévoyance, CSSCT, œuvres sociales etc ... Au sein de GAZOCEAN, la section **FOMM UGICT CGT** porte collectivement les revendications suivantes :

Salaires & Rémunérations ...

Nous avons obtenus 8,5% pour l'année 2022 avec une inflation de 5,6%. Les NAO 2023 seront l'occasion de négocier au-delà des 5% d'inflation et de mettre à plat nos accords participation & intéressement.

SMS Japonais ...

La refonte de notre SMS sur le modèle Japonais de NYK (NIBIKI), notre actionnaire à 50% avec Geogas, nous fait redouter les effets délétères pour les bords. Les commandants reçoivent des Packs de procédures avec pour mission de les mettre en place sans lignes directrices claires ce qui fait redouter une application aléatoire et une uniformisation imparfaite. Les bords font face à sa mise en place effective depuis le 02 octobre 2023 et sont conscients qu'il faudra jouer sur les 2 versions au détriment de la maîtrise des procédures de sécurité. Le nouveau SMS crée une surcharge de travail inhérente à son implémentation à bord. Les injonctions qu'il contient sont parfois inadaptées au regard du droit maritime applicable en France et de l'ADN de Gazocéan. Nous avons alerté la direction de l'armement en CSE depuis plus d'un an. La nouvelle équipe est déterminée à ce que le SMS réponde aux enjeux de sécurité en adéquation avec le droit social applicable en France.

Entrée de GPL dans la flotte ...

L'entrée ou plutôt le retour des GPL anciennement opérés par V ship nous fait craindre pour nos conditions de travail à bord. La flotte a doublé, passant de 3 à 6 bateaux, et la perspective est de 17 bateaux d'ici 2027. Vu la conjoncture actuelle de l'emploi des officiers français, il est fort probable que nous perdions ce qui fait l'attrait de Gazocéan, à savoir des navires avec une majorité d'officiers français à bord. Les contrats de travail de nos collègues embarqués sur des navires dont la gestion technico-commerciale et l'armement sera opérée par Gazocéan à partir de l'année prochaine sont différents des nôtres. Les représentants de la FOMM UGICT CGT créeront les conditions pour que le contrat, nos accords et les décisions d'effectifs soient conservées. Dans un contexte de pénurie de

personnels qualifiés, Gazocéan serait inspirée d'intégrer nos collègues des officiers des GPL selon les mêmes conditions.

Temps de travail et rotations ...

Le Long Cours tend à normaliser le taux de un pour un qui correspond à l'application de l'application du Code du transport et la convention collective des officiers ADF dans la plupart des armements. Au rythme soutenu des embarquements depuis la crise pétrolière et le COVID, s'ajoute un turn over important du personnel. Il en découle à bord un surcroît de formations à la conduite et au SMS qui viennent charger d'avantage les quarts opération et transit. Entre des services validés à terre, auxquels tout le monde n'aspire pas ou ne peut pas prétendre et tenir le rythme à temps plein des embarquements en rotation, certains souhaiteraient pouvoir opter pour des temps partiels ... La section FOMM UGICT CGT, comme d'en d'autres armements à ouvert les négociations sur ce thème auprès de la direction sans qu'un accord ne soit en état d'être signer.

Qualité de vie à bord ...

Nos navires ont été construits à bas coût. Le confort à bord est plus que désuet jusqu'à supprimer de vrais espaces loisir dont nos piscines. Le mobilier est précaire, rien n'est fait pour que l'environnement soit agréable.... Une partie de nos navires ne respecte pas la division 215 sur la production d'eau potable à bord, la direction veut nous imposer des fontaines à la place de bouteille pour la consommation. En termes de nourriture, la qualité des produits s'est bien dégradé. Nous avons bien essayé de mettre en place une charte de qualité mais la direction prétend qu'elle serait impossible à appliquer. Sur la sécurité, on continue à nous fournir des outils bas de gamme à la place d'outil certifiés. Des PNC et REX ont été produits par les bords sans succès pour le moment.

La feuille de route nationale de la FOMM UGICT CGT

La **CGT** salue les positions unanimes des Fédérations des syndicats maritimes représentatives lors des derniers mois sur les sujets nationaux "Collèges navigants", "Assurance chômage", "Régime ENIM des marins" et "Drones maritimes". Au plan interprofessionnel les sections syndicales de la **FOMM UGICT CGT** ont répondu présent dans la mobilisation pour le maintien des régimes pionniers et de nos droits spécifiques.

Un programme chargé nous attends, de nos armements au Ministère de la mer, en passant par les services des affaires maritimes et de l'ENIM ...

- ✓ Rappel que le contrat d'engagement maritime avec nos armateurs doit rester la règle sous pavillon français pour les résidents;
- ✓ Négocier des accords d'entreprise avec des compensations de nos temps de travail, des grilles de salaire et des dispositifs de temps partiel supra légaux;
- ✓ Négocier la mise à jour de la grille des salaires conventionnels ADF officiers pour l'inflation 2022 suite à la signature de la dernière revalorisation en 2022. La **FOMM UGICT CGT** s'est adressée au Président d'ADF pour exiger un calendrier de négociation inexistant depuis sa nomination;
- ✓ Négocier, fort de notre représentativité dans toutes les 3 branches officiers, l'avenir des conventions collectives maritimes avec nos 3 organisations historiques d'entreprises maritimes : Armateurs de France ADF, Groupe des armateurs des services publics maritime de passage d'eau GASPE et l'Association professionnelle des entreprises de remorquage maritime APERMA. Naviguer au Long Court ou cabotage international ne relève pas des mêmes compensations légales du temps de travail qu'au cabotage national ou aux services portuaires, c'est l'histoire de nos branches maritimes qui nous garantissent les meilleurs droits collectifs dans chacun des types de navigation spécifique;
- ✓ Obtenir le renforcement du Code des transports et des Douanes autour du pavillon contre les pavillons internationaux et de complaisance dans le cadre d'activités régulières dans les eaux territoriales, au cabotage national ou à partir des ports;
- ✓ Obtenir l'égalité devant l'exonération d'imposition pour les marins au-delà des 4 semaines d'embarquement, quelque soit le registre du pavillon;
- ✓ Travailler avec les autres fédérations syndicales européennes et internationales contre les pavillons de complaisance FOC, pour la défense de la convention de l'ONU sur le droit de la mer UNCLOS et des conventions de l'OMI;
- ✓ Liberté de mettre pied à terre largement remis en cause par les mesures COVID.

<https://syndicoop.fr/fomm/>
fedeoffmarmarugict.cgt@orange.fr